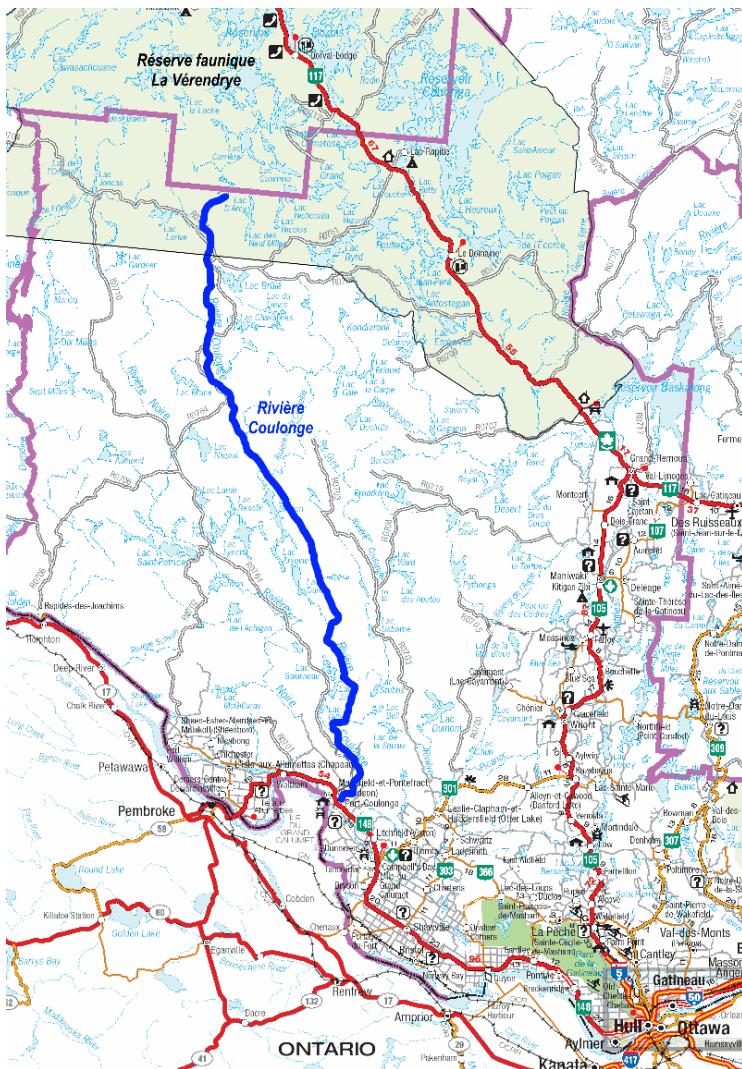


SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La rivière Coulonge prend sa source dans les lacs de la réserve faunique La Vérendrye, pour ensuite faire son chemin en direction sud jusqu'à la rivière des Outaouais. Elle fait partie du trio de rivières légendaires de l'Outaouais (Dumoine, Noire, Coulonge). Elle est moins fréquentée que ses voisines, plus variée au niveau de ses paysages et de sa géographie, et ses rapides sont plus uniformes (moins de portages ou de rapides très difficiles).



Source : Ministère des Transports du Québec

FICHE TECHNIQUE

Section 1 : en amont du lac Pomponne

Lacs et segments de rivière de la réserve faunique La Vérendrye entre le lac du Barrage et le lac Pomponne.

Longueur : 38 km (km 230 à km 192) à partir du lac Nichcotea

Cote générale : RI (3) avec un (1) portage (barrage)

Section 2 : du lac Pomponne aux rapides Enragés

Longueur : 134 km (km 192 à km 58)

Cote générale : RII (6)

Section 3 : des rapides Enragés au pont Terry-Fox

Longueur : 39 km (km 58 à km 19)

Cote générale : RII (4)

Portages : environ trois (3) ou quatre (4)

QUALITÉ DU MILIEU

Milieu sauvage, avec quelques rares chalets. Eau propre et limpide.

PÉRIODE NAVIGABLE

La rivière est normalement praticable par tous les niveaux d'eau. La station de mesure de débit (numéro 041308) du Centre d'Expertise Hydrique du Québec sur la rivière Coulonge ne semble plus exister. Cependant, la station sur la rivière Dumoine (numéro 041902) peut être un bon indicateur du débit sur la Coulonge.

[https://www.cehq.gouv.qc.ca/suivihydro/graphique.asp?
NoStation=041902](https://www.cehq.gouv.qc.ca/suivihydro/graphique.asp?NoStation=041902)

CAMPEMENTS

Sites bien répartis, de qualité moyenne à excellente.

NOTE : le relevé actuel indique quelques sites potentiels ou à confirmer. Il serait bien d'enlever les moins pertinents, tout en tenant raisonnablement compte des besoins variés tels : recherche de sites surélevés en période de crue, recherche de sites à l'abri par mauvais temps, recherche de sites alternatifs (backup) en période de plus fort achalandage. Vous êtes invités à contribuer, en aménageant et rendant visible un des sites potentiels, en validant les informations incertaines (cote de qualité et taille, photos), ou en identifiant les sites non-pertinents parmi ceux indiqués sur la carte.

ACCÈS

De Montréal à Fort-Coulonge (via l'autoroute 50)

- autoroute 15, en direction nord;
- prendre la sortie 35, puis l'autoroute 50 en direction ouest;
- suivre l'autoroute 50 jusqu'à la sortie 134 ouest près de Hull (vers la route 148, boulevard des Allumettières Ouest);
- poursuivre sur la route 148 en direction ouest, jusqu'à Fort-Coulonge;

Montréal – Fort-Coulonge (via l'autoroute 50) : 305 km, 3h15

De Montréal à Fort-Coulonge (via l'autoroute 417 en Ontario)

Cette alternative est l'ancien itinéraire, avant la construction de l'autoroute 50. Elle peut s'avérer plus/moins avantageuse selon le point de départ exact à Montréal, et l'heure de la journée.

- autoroute 40, direction ouest. Un bon point de rendez-vous est à la sortie 17, où se trouvent un Tim Horton, et quelques autres restaurants, ainsi qu'une station d'essence.
- à la frontière ontarienne, l'autoroute 40 devient l'autoroute 417;
- au bout de l'autoroute 417, on tombe automatiquement sur la route 17. Il y a plusieurs stations d'essence et restaurants à Arnprior;
- à partir du croisement de la rivière Bonnechère, compter une distance de 6.1 km et tourner à droite sur la route 4 : Storyland Rd;
- Conduire 7.2 km sur la route Storyland puis tourner à droite sur la route 653 : Chenaux Rd;
- prendre la sortie « Les Chenaux », qui mène à la route 653 en Ontario;
- prendre la route 653 vers le nord. En entrant au Québec, la route 653 devient la route 301, puis se poursuit jusqu'à la route 148. Il y a environ 19 km de la route 17 à la route 148.

- tourner à gauche sur la route 148, en direction ouest, et rouler environ 30 km, jusqu'à Fort-Coulonge;

<https://www.google.ca/maps/place/45.8615,-76.7396>

Montréal – Fort-Coulonge (via l'autoroute 417) : 338 km, 3h30

Pour se rendre aux rapides Enragés

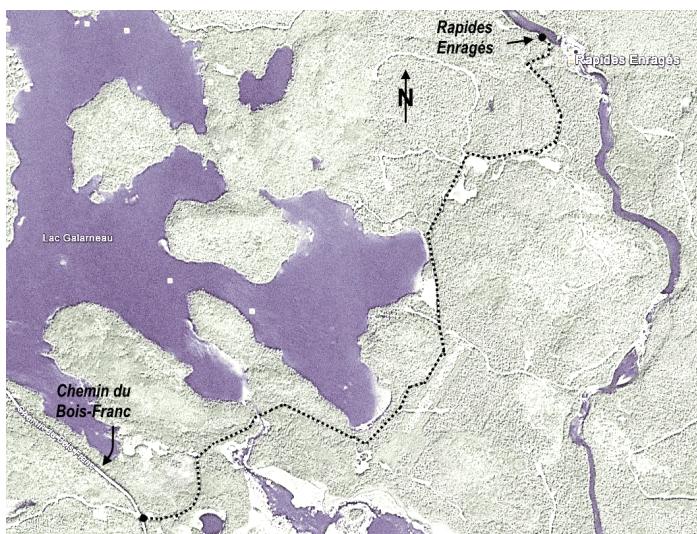
- enjamber le pont de la rivière Coulonge, puis à 1 km plus loin, toujours sur la 148, il y a un pont couvert rouge (pont Marchand, impossible à manquer, un des plus longs ponts couverts du Québec).

<https://www.google.ca/maps/place/45.8615,-76.7396>

- à 1.8 km passé le pont couvert, toujours sur la route 148, il y a le chemin du lac Jim/Bois-Franc à droite. Prendre ce chemin, réservoir d'essence plein!
- À environ 4.1 km de la route 148, à une intersection, tourner à gauche pour suivre le chemin principal. Il semble y avoir des possibilités de camping improvisé dans les environs, si jamais on désire mettre un terme à la journée.
- À environ 6 km de la route 148, le chemin devient en gravier. Le chemin est large, accessible aux véhicules conventionnels, mais dans un état variable où on peut normalement rouler à une vitesse maximale de 50 à 60 km/h.
- Au km 35, un chemin à droite se rend à la pourvoirie du lac Jim (1.6 km), qui peut constituer un point d'accès au besoin.
- Au km 37, prendre le chemin à droite. Près de l'intersection, en retrait dans le bois, il y a un arbre avec plein de pancartes, la plus visible indiquant « Johnson 10 » (confirmé en 2023).

<https://www.google.ca/maps/place/46.1202,-76.7987>

- La suite jusqu'aux rapides Enragés est illustrée sur la photo satellite suivante. Ce chemin était en bon état en date de 2023. On pouvait y circuler avec une auto conventionnelle sans dommage, mais avec précaution quand même.



- à environ 300m de la route principale, il y a une clairière qui permet de s'arrêter sans gêner le passage. Elle peut servir de point de rencontre ou d'attente le temps d'une navette vers les rapides Enragés.
- À environ 1.4 km, le pont du lac Jim pourrait servir de point d'accès via le lac Jim et le portage du barrage qui retient ses eaux.
- À 2.7 km de la route principale, il y a un embranchement où il n'est pas clair si le chemin principal est à gauche ou à droite. Il faut aller à gauche.

- À 4.5 km, on passe près du lac Galarneau.

- À environ 5.8 km, un chemin à droite se rend vers laval des rapides Enragés. Prendre ce chemin si on débute une descente vers laval. La rivière est à environ 300m sur ce chemin. Le chemin n'est peut-être pas entièrement carrossable et il est possible de stationner à 225m du chemin principal et portager les 75 m restants.

- À 6.6 km, il y a un virage prononcé à gauche. Le sentier de portage des rapides Enragés débute à droite dans la courbe. A quelques mètres plus loin, il y a un élargissement de la route pour stationner.
- Le chemin se poursuit passé les rapides Enragés. Quelques accès à la rivière sont peut-être possibles aussi : à 7.7 km, il y a une intersection où il est possible de faire demi-tour avec remorque, à 10.0 km un accès est possible en aval d'un R1 (km 62 de la rivière, sentier de 10-15m), puis au km 12.3 on a accès à la rivière juste en face d'une plage-camping moyennant une pente abrupte.

Pour se rendre au club de golf Pontefract

- Comme pour se rendre aux rapides des Enragés, prendre la 148 et tourner à droite sur le chemin du lac Jim.
- À 4.1 km de la route 148, Ne pas tourner à gauche sur le chemin principal (Bois-Franc/Lac Jim), poursuivre tout droit en direction du golf et des chutes de la rivière Coulonge.
- À environ 300m plus loin, tourner à gauche, le golf est indiqué.
- Continuer sur ce chemin à travers le golf pour se rendre au « club house ». C'est là que vous pouvez acquitter les frais de stationnement (5\$/nuit en date de 2009).

<https://www.google.ca/maps/place/45.8905,-76.6881>

Stationner dans le stationnement de l'auberge du golf, ce qui est plus sécuritaire que de laisser sa voiture au pont Terry Fox, où il y a eu des histoires de vol/vandalisme par le passé.

- Comme il y a environ 3 km entre le point de sortie au pont Terry-Fox et le club de golf, prendre le temps de reconnaître la navette (à faire à pied).

<https://www.google.ca/maps/dir/45.9081,-76.6730/45.8905,-76.6881>

Pour se rendre à la sortie du parc des Chutes Coulonge (km 15.5 sur la rivière)

- À partir du pont couvert Marchand sur la route 148, continuer vers l'ouest pour 2 km.
- Tourner ensuite à droite sur le chemin du Bois Franc pour 4.4 km.
- Continuer tout droit sur la Promenade Du-Parc-des-Chutes pour 1.8 km. (Ne pas tourner à gauche pour continuer sur le chemin du Bois Franc).

On peut laisser les voitures en dehors du parc près des clôtures en métal (peu de stationnement) ou moyennant un frais on peut laisser les voitures dans le stationnement officiel du parc (qui est clôturé et barré durant la nuit – plus sécuritaire pour les longues durées). Pour cette dernière option, il faut s'assurer de terminer la rivière durant les heures d'ouvertures du parc afin de récupérer les voitures.

Voici les coordonnées pour la sortie de la rivière au km 15.5:

<https://www.google.ca/maps/place/45.8812,-76.6896>

Il y a une pancarte installée sur la rivière (très facile à voir à partir de la rivière).

Nous avons (Louis Pelletier) sorti à cet endroit (point rouge) en 2023 mais la dernière section n'est plus très sauvage avec beaucoup de chalets et pas d'eau vive.

Pour se rendre au lac Bryson (accès au km 119 via le ruisseau Bryson)

On peut accéder à la rivière via le lac Bryson et le ruisseau Bryson :

- départ de la pourvoirie du lac Bryson. Voir détails ci-dessous.
- lac Bryson (16 km de long, 1 à 2 km de large)
- portion calme et profonde du ruisseau Bryson (4 km)
- barrage du lac Bryson (camping possible. Portage (180m) du barrage et des rapides encombrés ou infranchissables qui le suivent.
- ruisseau Bryson en aval du barrage : alternance de calme et profond, et de quelques passages maigres ou encombrés (barrages de castor, eaux-vives).

Pourvoirie Domaine du lac Bryson

Bien que la pourvoirie du lac Bryson soit un territoire libre où tous peuvent circuler, elle détient les droits de pêches exclusifs et la propriété privée au point de départ/stationnement, qu'il faut absolument respecter. Les frais de stationnement exigés sont raisonnables.

Pourvoirie Domaine du Lac Bryson

<http://www.lacbryson.com/accueil.php>

+1 819.683.1790

+1 855.683.1790 (sans frais)

lacbryson@bell.net

Note importante

Les gens de la pourvoirie Domaine du lac Bryson sont sympathiques et accueillants envers les canot-campeurs, mais comme ils louent des chalets sur le lac, ils demandent qu'il n'y ait aucun canot-camping sur le lac. Pour pallier à cela, plusieurs options sont envisageables :

A) louer un chalet à la pourvoirie, si disponible, pour y dormir ou pour camper sur son terrain avec accès à un espace-cuisine et aux toilettes sèches. Par exemple, les chalets 1 à 4 se situent à environ 10 km du départ, soit à mi-chemin pour atteindre le barrage au bout du lac Bryson. Cette option est très appréciée au terme d'une longue journée de route et de navette avec arrivée tardive au camping par mauvais temps!

B) dépassé les principaux chalets, à environ 12 km de la pourvoirie, il y a au moins un site de camping acceptable sur le lac (4A). Il est utilisé par les groupes/camps qui font la liaison Coulonge-Noire (ou inverse), à l'insu et sans impact pour les gens de la pourvoirie.

C) prévoir traverser entièrement le lac en une journée avec départ tôt, et aller camper en amont du barrage.

Pour se rendre à la pourvoirie Domaine du lac Bryson : le chemin était en bon état en date de 2023, sauf une portion du chemin du lac Jim (km 42 à 62, très approximatif) qui était plus mauvaise, correcte pour les autos conventionnelles, mais avec précaution.

- à partir du km 37 du chemin du lac Jim/Bois-Franc (voir les indications menant aux rapides Enragés ci-dessus), poursuivre sur le chemin principal;
- continuer 35 km.
- tourner à droite, en suivant les indications vers le Domaine du Lac Bryson.

<https://www.google.ca/maps/place/46.3983,-76.9820>

Pour se rendre à la chute Gauthier (km 106)

Il faut d'abord se rendre à la pourvoirie du lac Bryson, et de là, une intersection indique la direction de la chute Gauthier. Les navettes commerciales y déposaient encore des pagayeurs en date de 2023, dont le chemin est probablement en bon état.

Canot : liaison entre les rivières Coulonge et Noire

Il est possible de transiter entre ces deux rivières, dans un sens ou dans l'autre, avec accès possible depuis la pourvoirie Domaine du lac Bryson.

Une carte-guide de cette liaison « Coulonge-Noire », par Nicholas D'Antono, est disponible sur www.cartespleinair.org. Il faut compter environ 1h30 pour remonter les 2 km de la rivière Coulonge au barrage du lac Bryson à contre-courant.

NAVETTE

Les pourvoyeurs suivants offrent des services de navettes sur la rivière Coulonge, et/ou y louent des canots :

Aventure Rivière Sauvage

Depuis 2021, Aventure Rivière Sauvage a remplacé les deux principales entreprises qui offraient auparavant des services de navette dans la région, en rachetant certains de leurs actifs.

- Leur base est l'ancienne Auberge de la rivière Noire (Black River Inn).
- La résidence de Michel Pouliot qui opérait les Expéditions Rivière Noire devient une résidence privée à ne plus utiliser comme point de sortie.
- Le site internet et le numéro de téléphone d'Expéditions Rivière Noire ont été transférés à Aventure Rivière Sauvage
- [Aventure Rivière Sauvage](#)
Simon Morisset et Sébastien Paul
base : km 25 de la rivière Noire
www.expeditionsrivierenoire.com
ars@xplornet.com
+1 613.639.2276
+1 873.427.0140

Joey Henri et Ronald Henri

Services de guide Ronald Henri

+1 819.683.3008

+1 613.281.0557 (cellulaire)

ronhenry@personainternet.com

Aventure Coulonge

<https://aventurecoulonge.ca>

Esprit Whitewater

<https://whitewater.ca/shuttle-services/>

Chemins forestiers vers le lac Pomponne

En date de juillet 2024, certains des chemins forestiers empruntés lors de la navette vers le lac Pomponne étaient en très mauvais état, et il est conseillé de se renseigner comme il faut avant d'entreprendre cette navette avec son propre véhicule. L'accès se fait donc en passant par Maniwaki, par la route 117 et par la route 20 de la réserve faunique La Vérendrye. En date de juillet 2021, les chemins pour se rendre au km 150 étaient toujours acceptables.

Départ du Parc de la Vérendrye

Il est possible de mettre à l'eau plus ou moins loin dans le Parc de la Vérendrye pour allonger son trajet de quelques jours; le lac Nichcotea peut alors être une bonne option. Dans ce cas, il faut s'assurer de payer les droits d'accès (14,50\$/adulte/nuit en 2021).

Note: les points d'accès et les sites de camping ne sont pas indiqués dans ce document pour la section couverte par les cartes du Parc de la Vérendrye. Se procurer les cartes du circuit 35 (Carrière) peut donc être utile.

LÉGENDE

Accès



Point d'accès par véhicule ou par train

Point d'accès par hydravion

Rapides

EV	Eau-vive
R1, R2, ..., R6	Rapide avec classe de difficulté
R2-3	Rapide entre deux classes de difficulté
R2+3	Rapide avec classe de difficulté inégale
S2, S3, ..., S6	Seuil avec classe de difficulté
C, Chute	Chute
K, Cascade	Cascade
P 250m à G	Portage avec distance et gauche/droite
B.C., BC	Barrage de castor

Campings

	Site de camping, avec plage si applicable Taille (nb de tentes de 3-4 places): 1, 2, 3, 4, 5, G (groupe) plage Qualité: A (excellent), B (bien), C (correct), D (passable), E (médiocre/dépannage)
	Site de camping, cote inconnue
	Site de camping potentiel (environ 1h d'aménagement)
	Site de camping, existence incertaine
	Site de camping EB = site disponible par eau basse seulement EH = site disponible même à eau haute ou en crue
	Camping organisé, possiblement payant

RÉALISATION-DISTRIBUTION

Relevé – en amont du lac Pomponne

Hélène Denault, été 2021

Relevé - du lac Pomponne aux rapides Enragés

Charles Leduc, 15-27 juillet 2007,

Ancienne station 041308 (Coulonje) de 35 à 45 m³/s.

Relevé - des rapides Enragés au pont Terry-Fox

Eric Audet, 5-7 septembre 2009

Station 041902 (Dumoine au lac Robinson) à 32 m³/s.

Cartographie/Mise-en-page

Charles Leduc, 2007 à 2025

Daniel Rousseau, 2025

Cartes topographiques de base

Copyright © Sa Majesté le Roi du Chef du Canada. Ministère des Ressources Naturelles. Tous droits réservés.

31N/02 Lac Jean-Péré

31N/03 Lac Nichcotea

31K/14 Lac Brûlé

31K/11 Lac Bruce

31K/10 Lac Doolittle

31K/07 Lac Duval

31K/02 Lac Usborne

31F/15 Fort-Coulonje

Contributeurs

Chantal Paquette, Sébastien Lapierre, Jean-François Bertrand : révision et corrections.

Lonny Erickson, Luc Bournival : relevé rivière Corneille, 2004

Éric Audet : validation et correction du relevé

Steve Couture : détails sur l'accès via le lac Bryson

Julien Groulx : portage des rapides Guénette, 2020

Hélène Denault : relevé amont et corrections, 2021

Ingrid Roth : corrections, 2023

Louis Pelletier : corrections, 2023

Nikita Vitez : validation et corrections, 2023

Thomas Renaud : corrections, 2024

Jade-Anaïs Généreux-Gamache : corrections, 2024

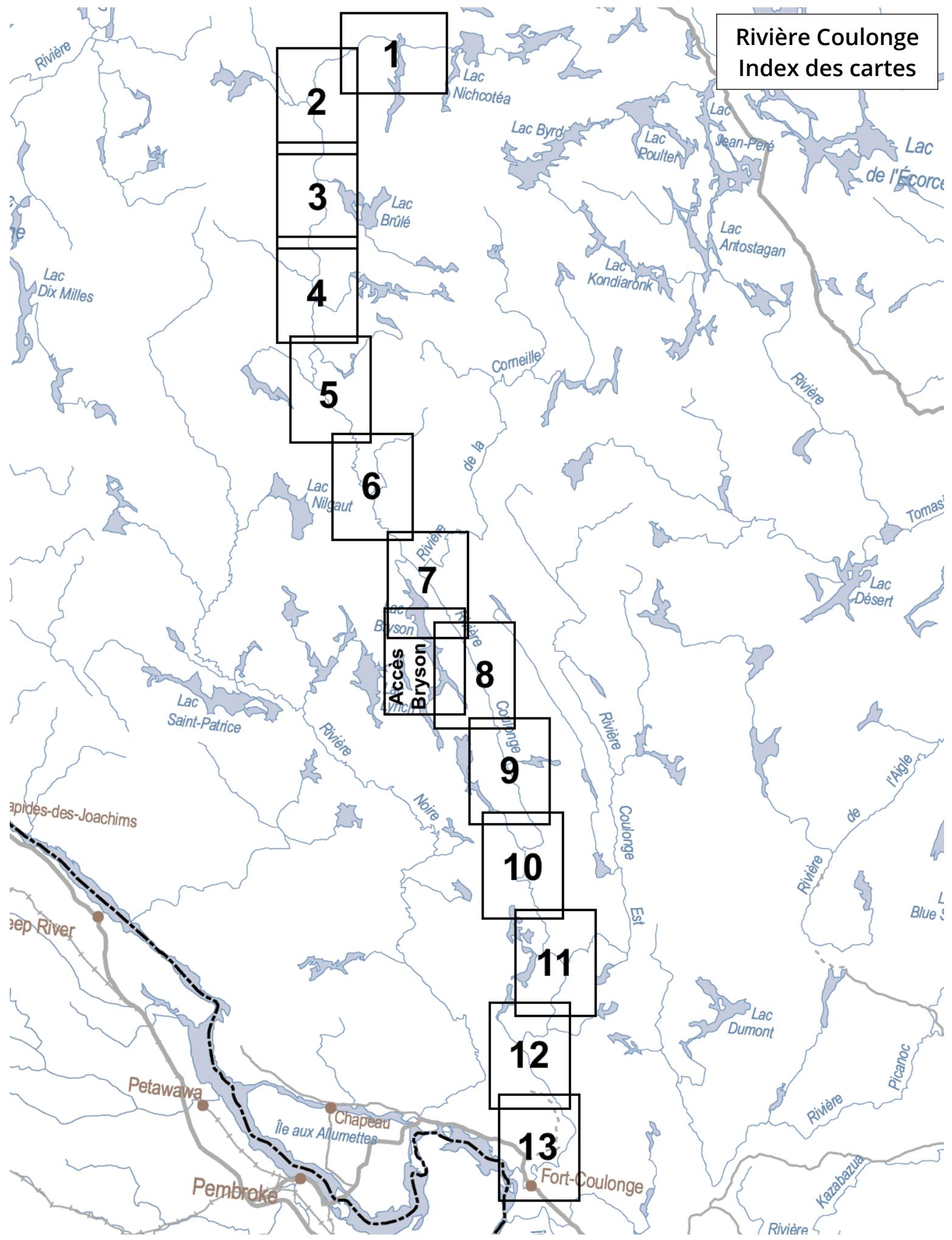
Distribution

Permise, tant que le contenu est préservé et la distribution gratuite. Disponible sur www.cartespleinair.org.

AVERTISSEMENT

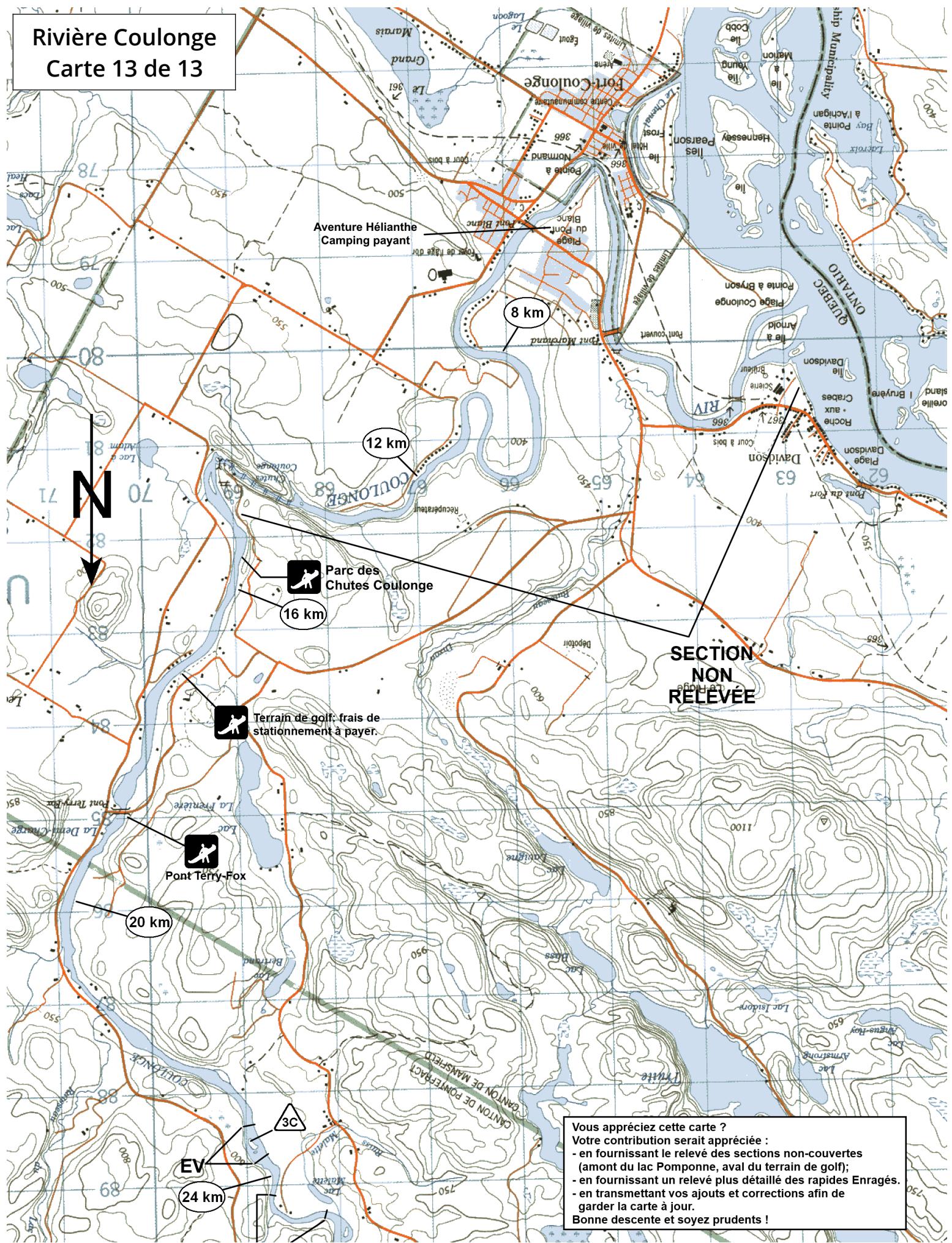
Cette carte a été produite bénévolement par des pagayeurs n'ayant pas la prétention d'être suffisamment fiables et expérimentés. Les auteurs se dégagent de toute responsabilité quant aux préjudices, dommages ou accidents pouvant découler de l'utilisation de cette carte. Des omissions ou erreurs sont toujours possibles, et nous vous serions reconnaissants de nous communiquer toute correction que vous auriez pu remarquer.

Rivière Coulonge Index des cartes



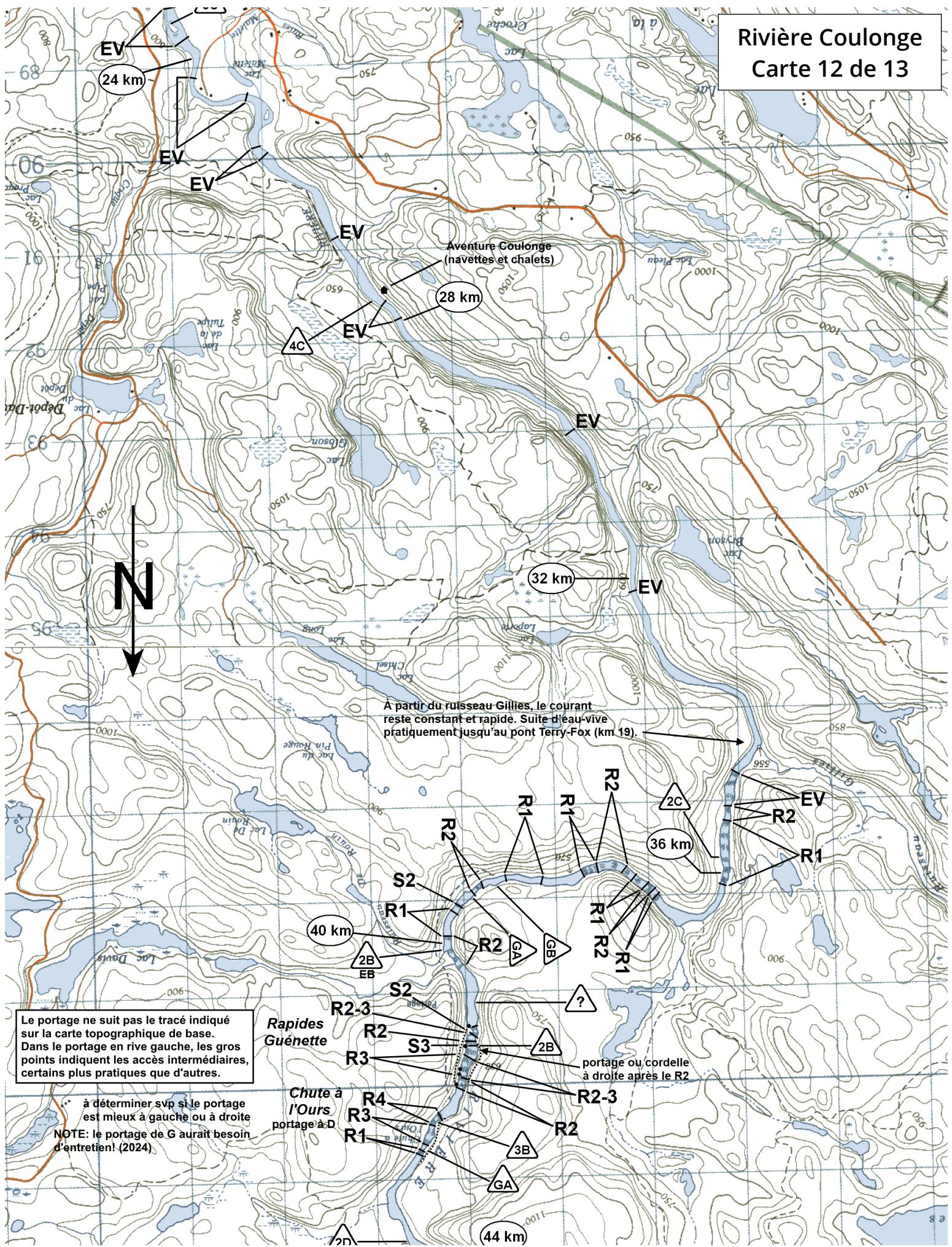
Rivière Coulonge

Carte 13 de 13



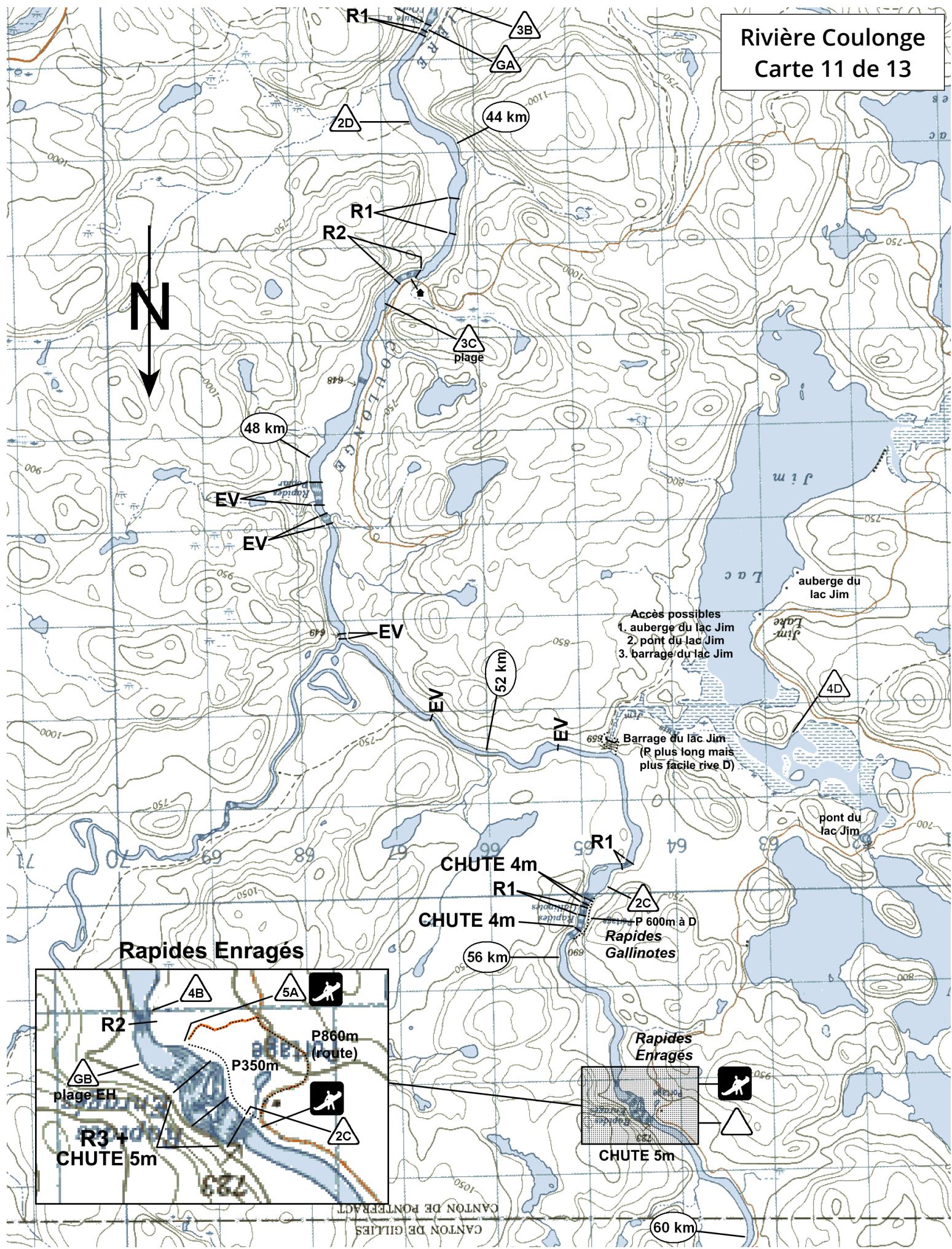
Rivière Coulonge

Carte 12 de 13

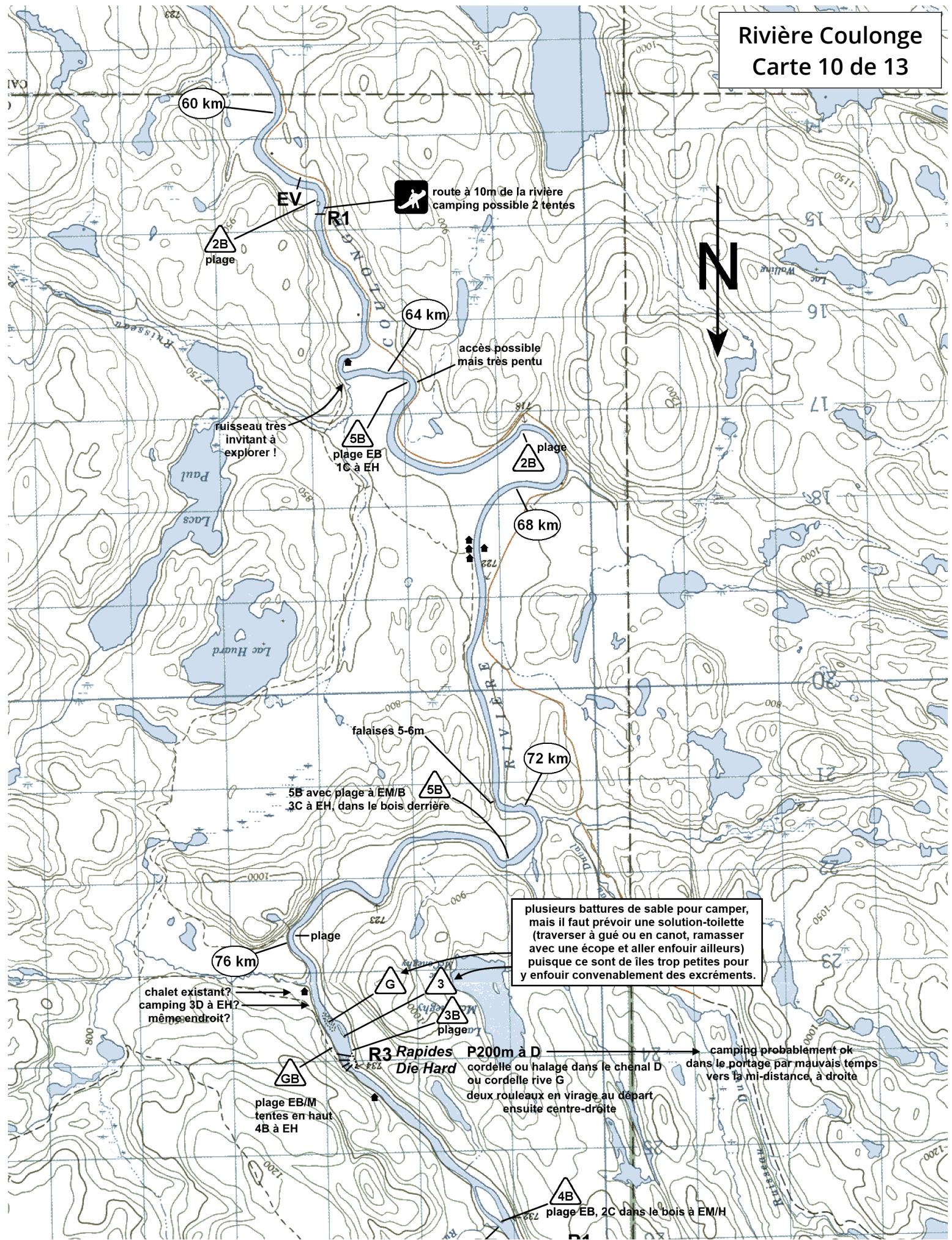


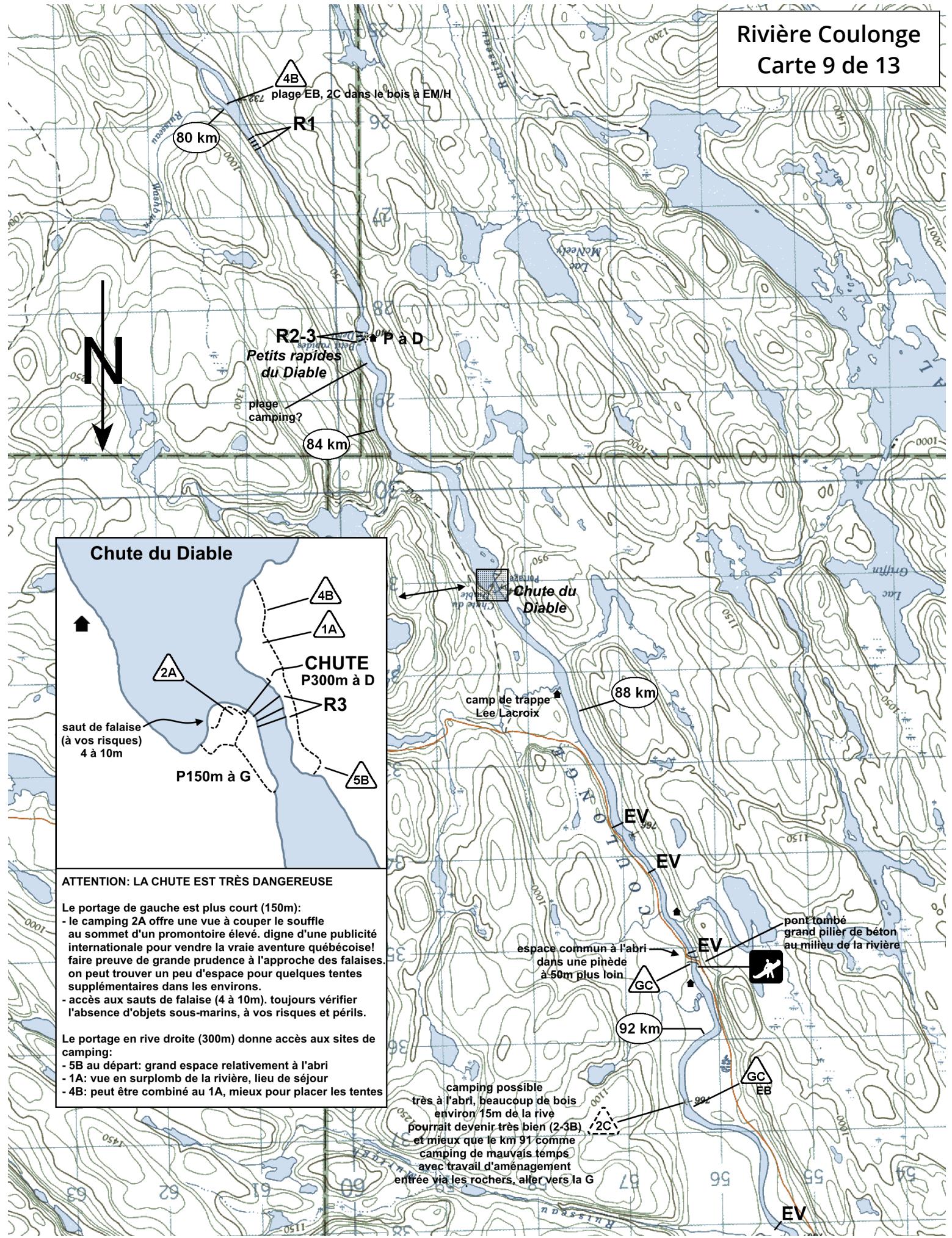
Rivière Coulonge

Carte 11 de 13

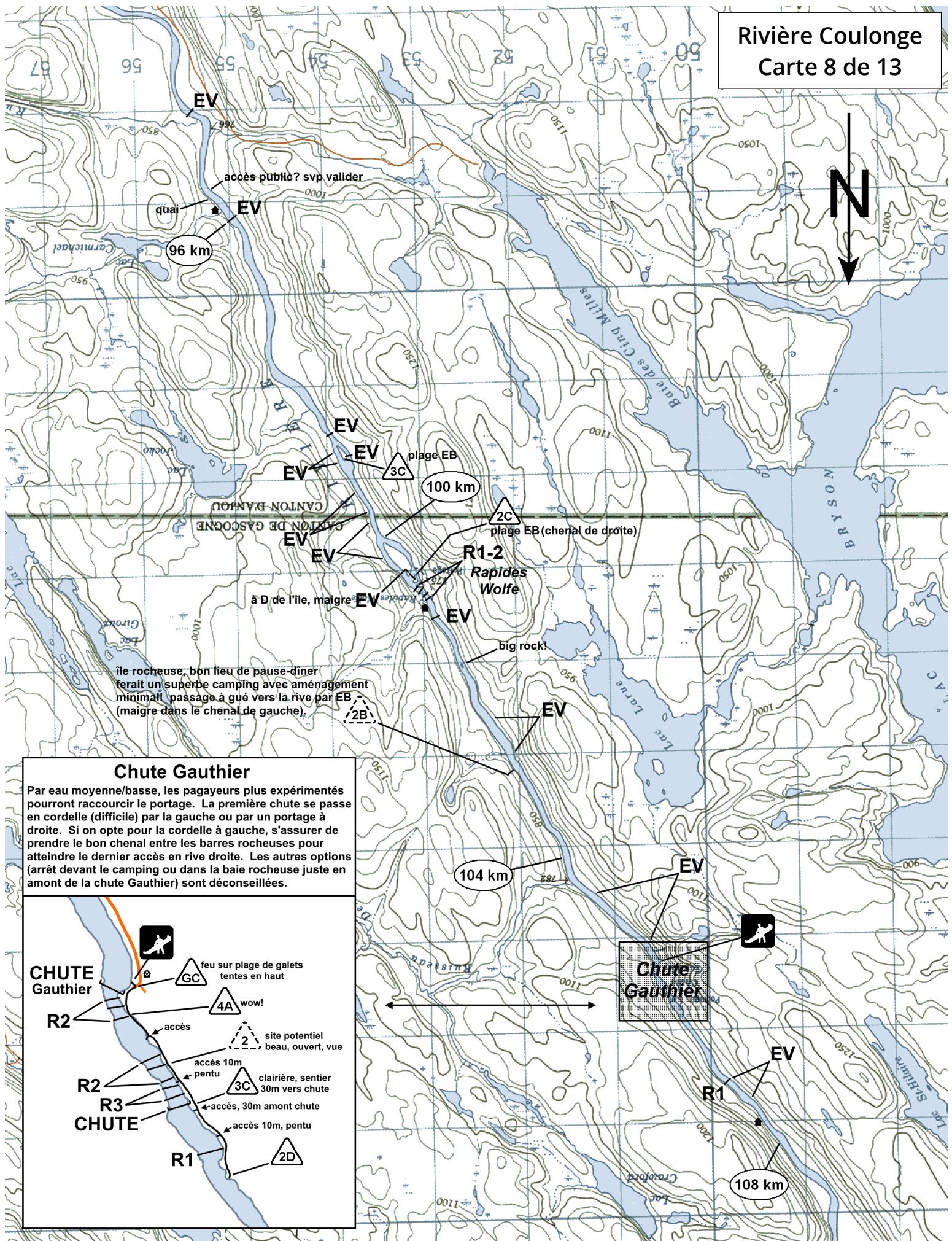


Rivière Coulonge
Carte 10 de 13



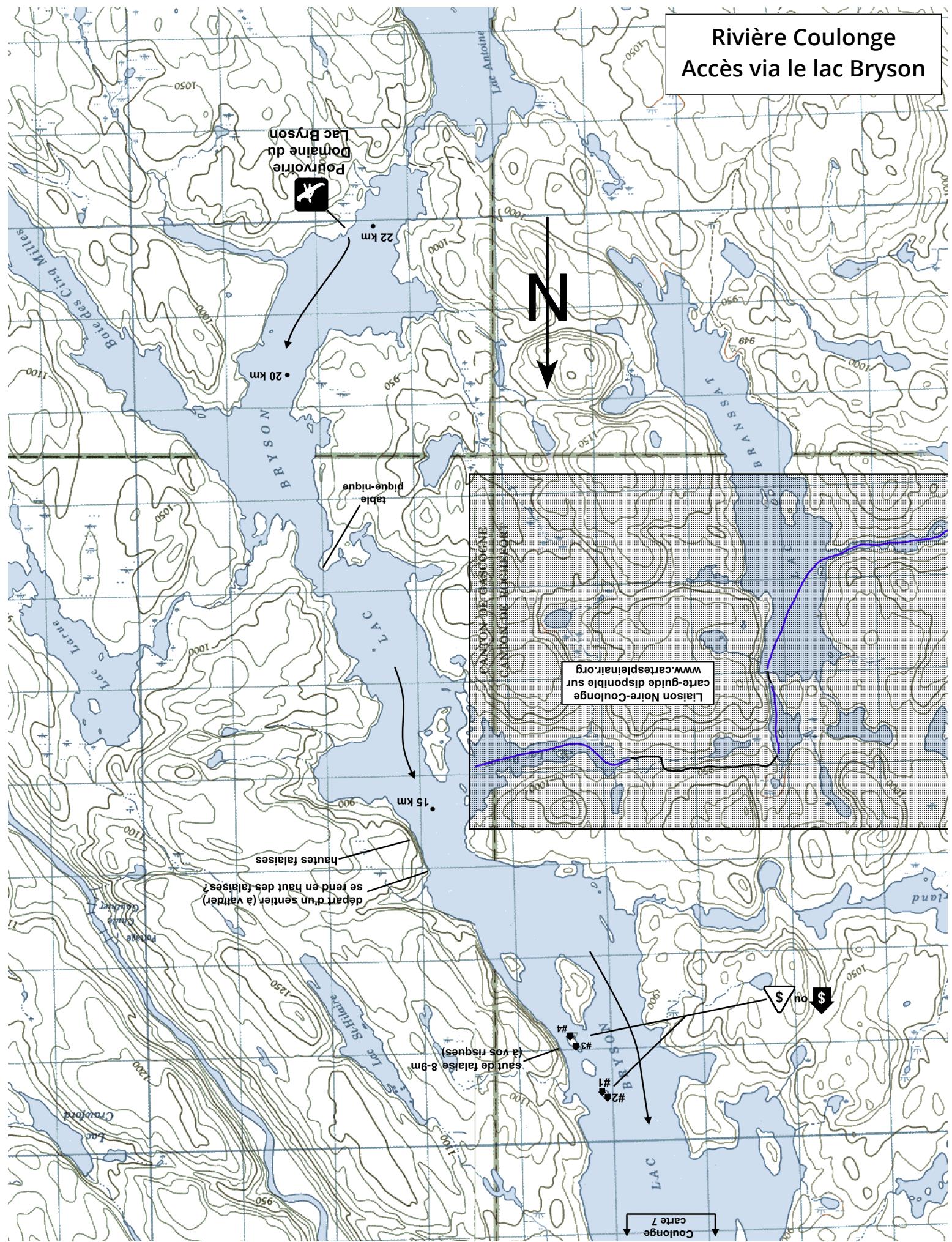


Rivière Coulonge
Carte 8 de 13



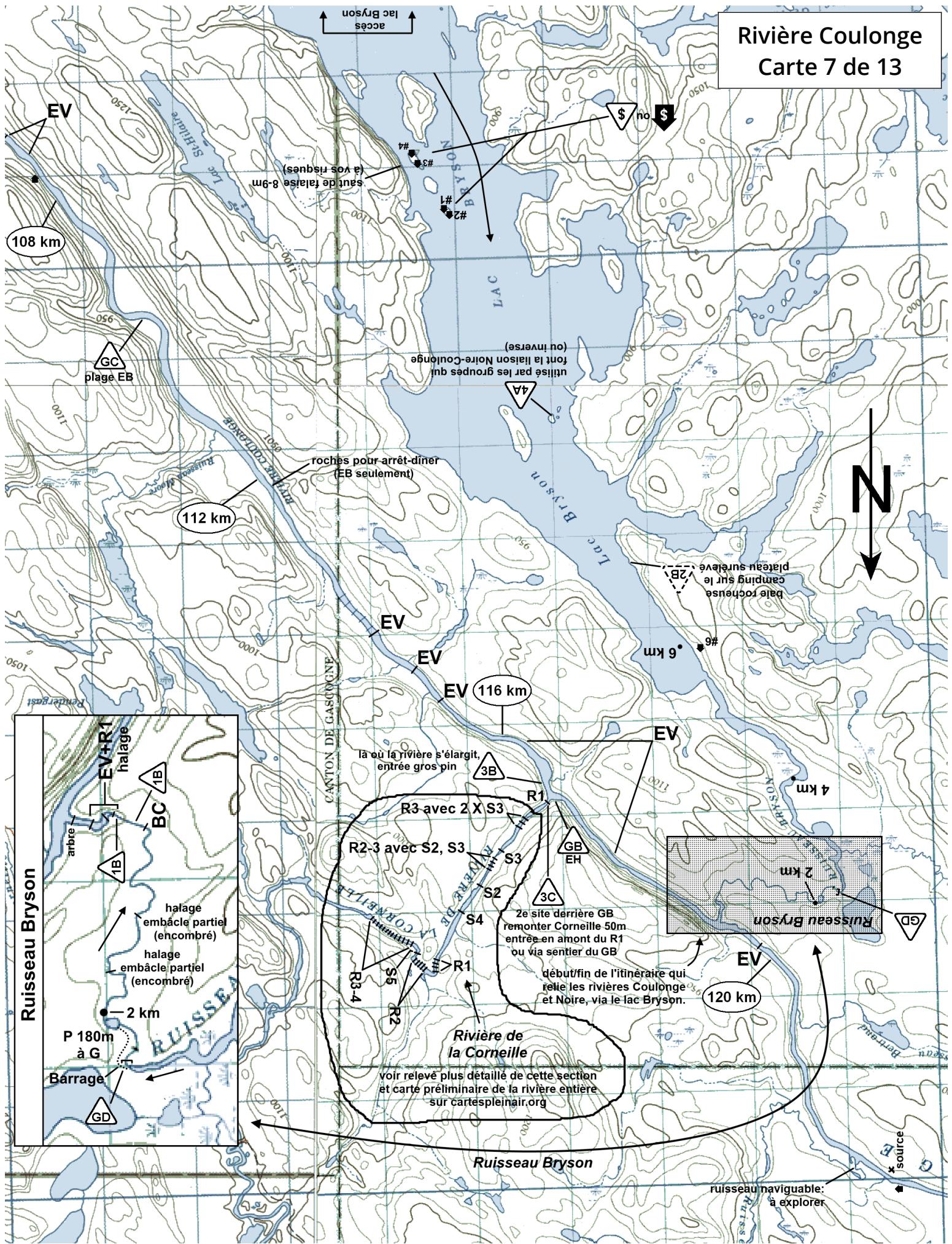
Rivière Coulonge

Accès via le lac Bryson

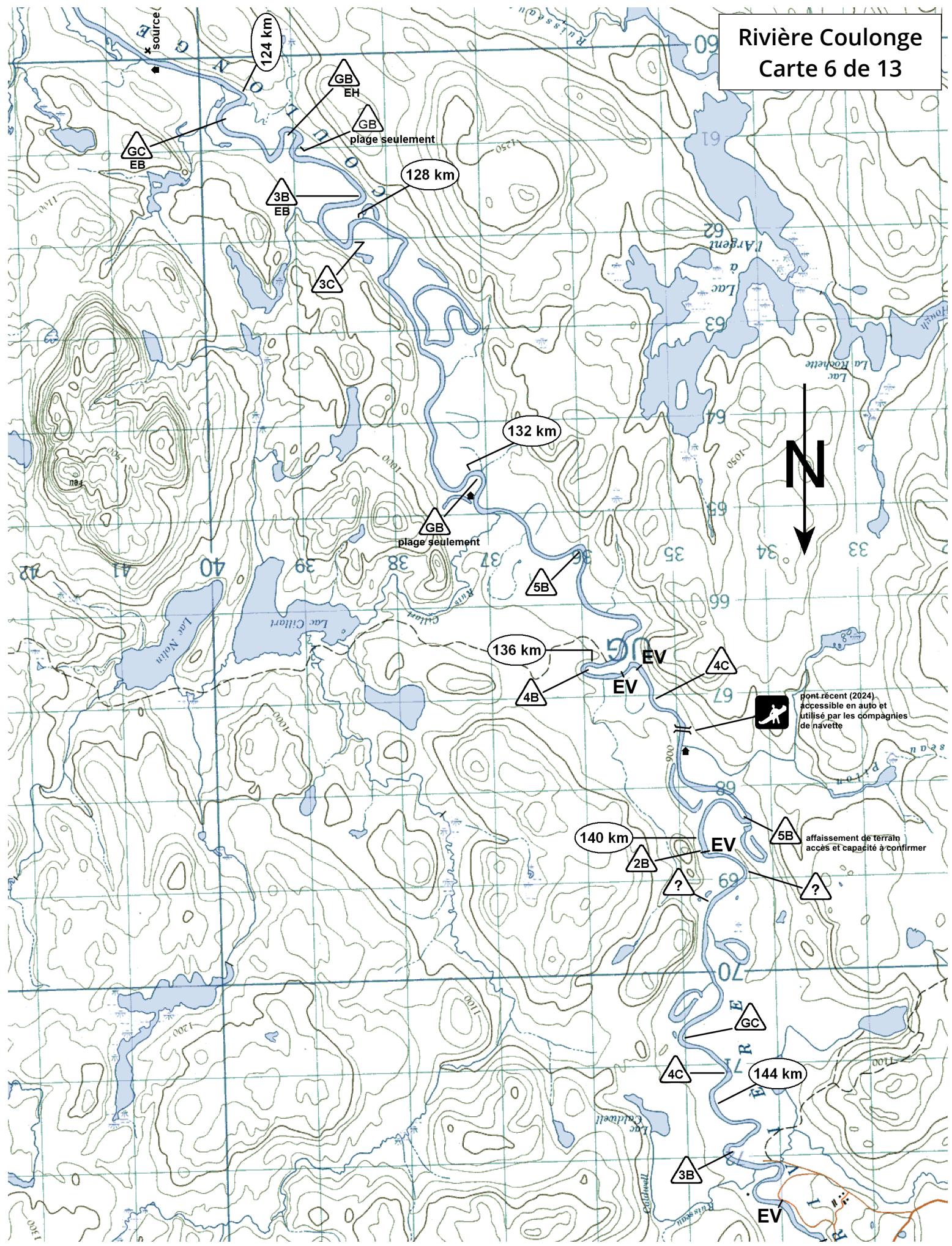


Rivière Coulonge

Carte 7 de 13

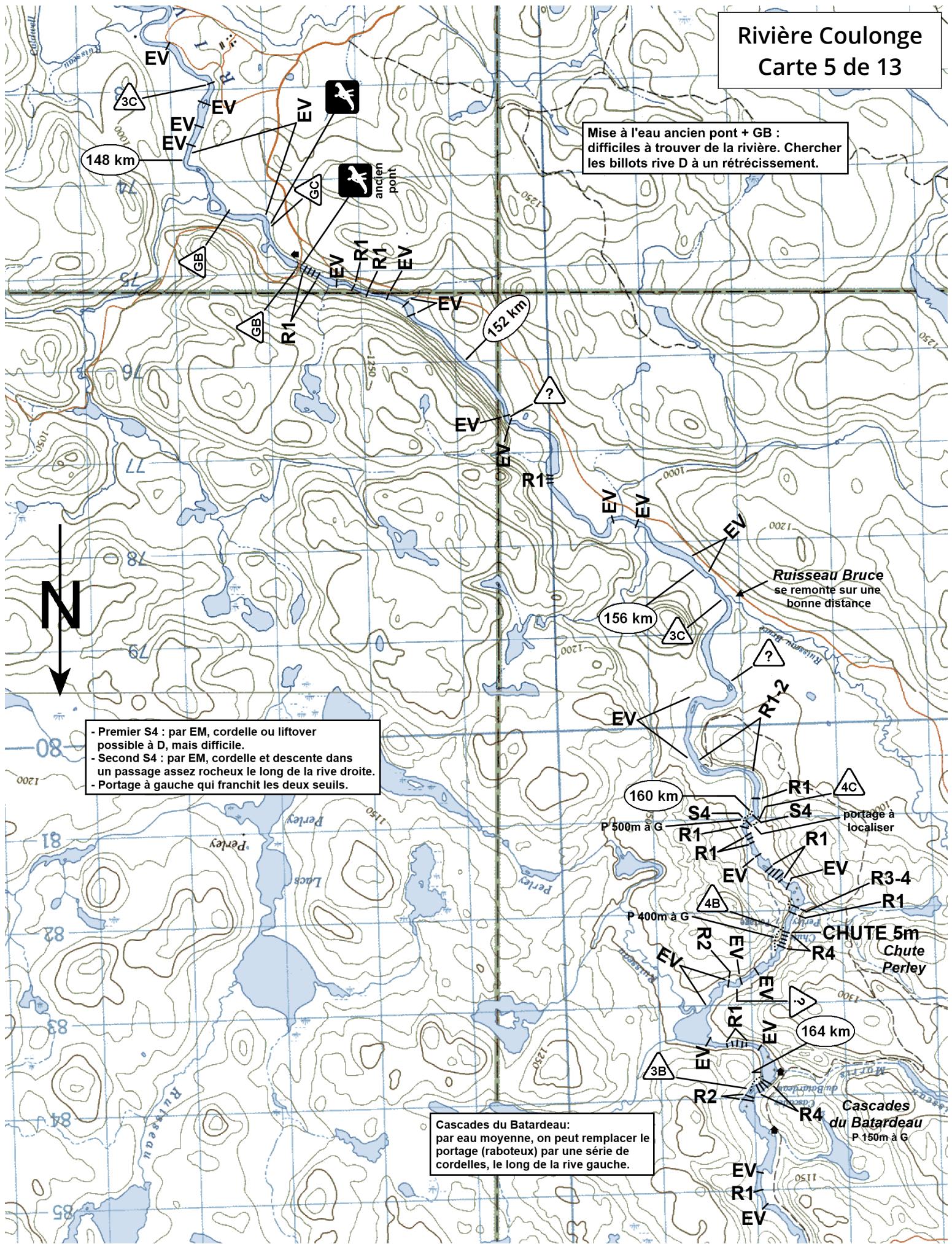


Rivière Coulonge
Carte 6 de 13



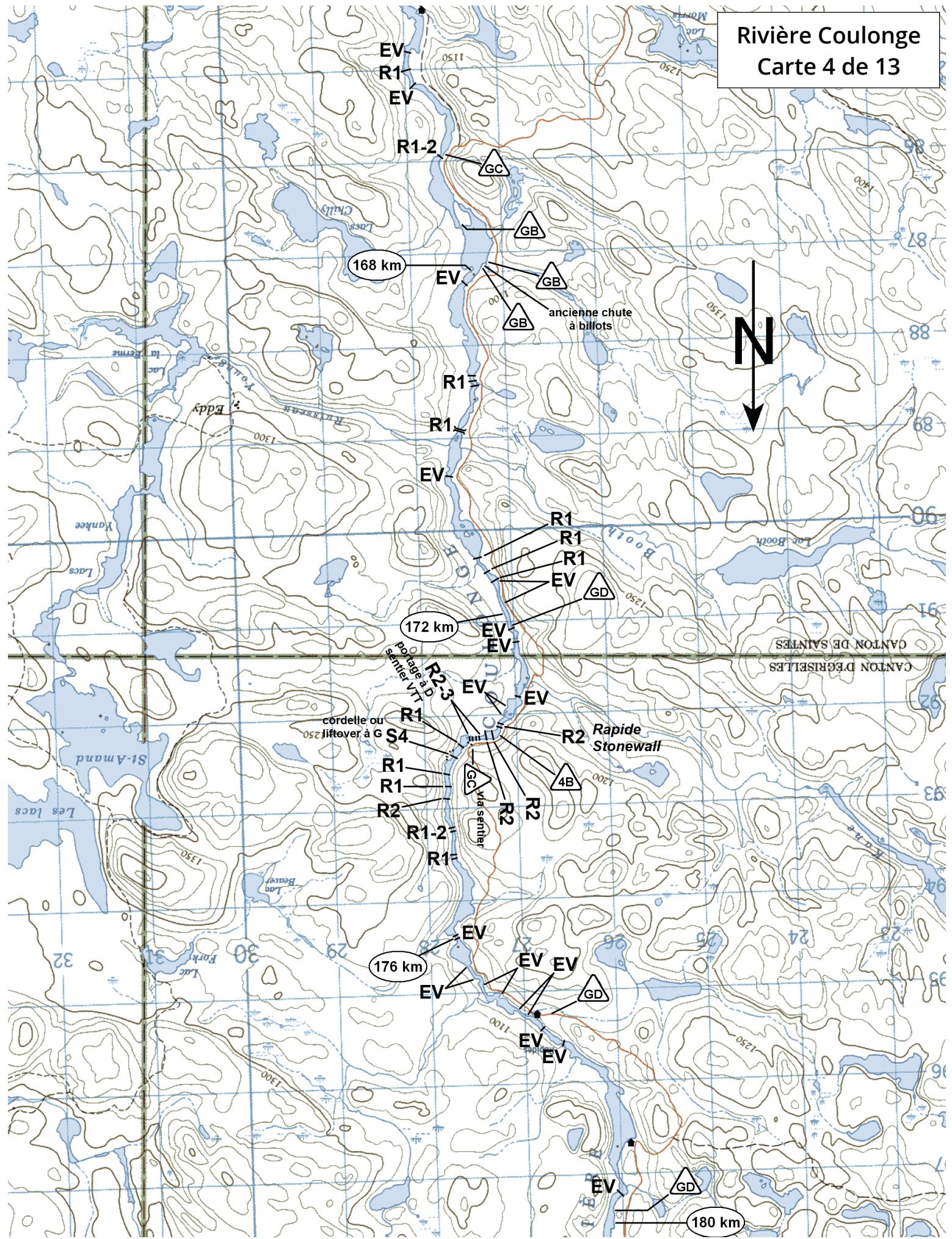
Rivière Coulonge

Carte 5 de 13



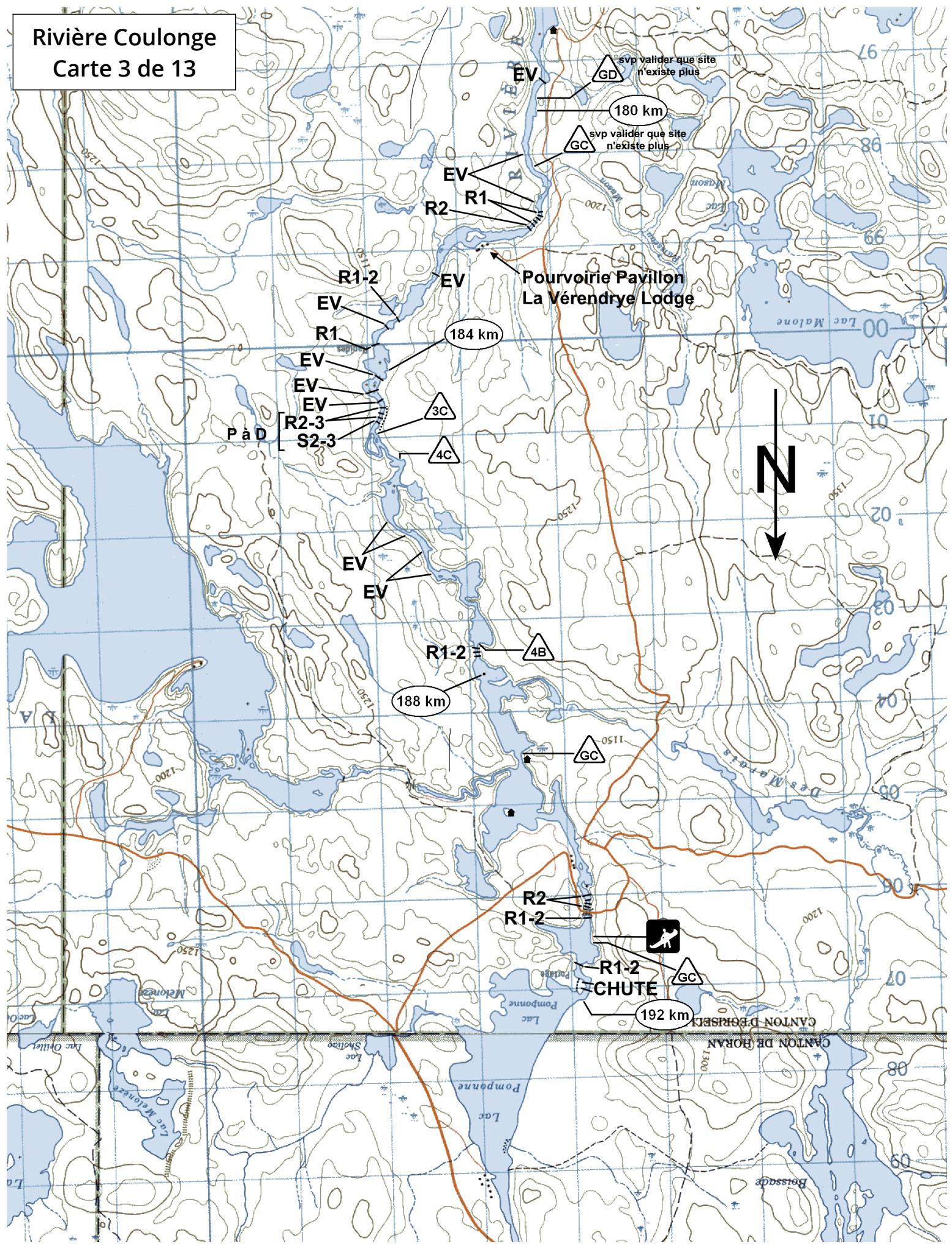
Rivière Coulonge

Carte 4 de 13

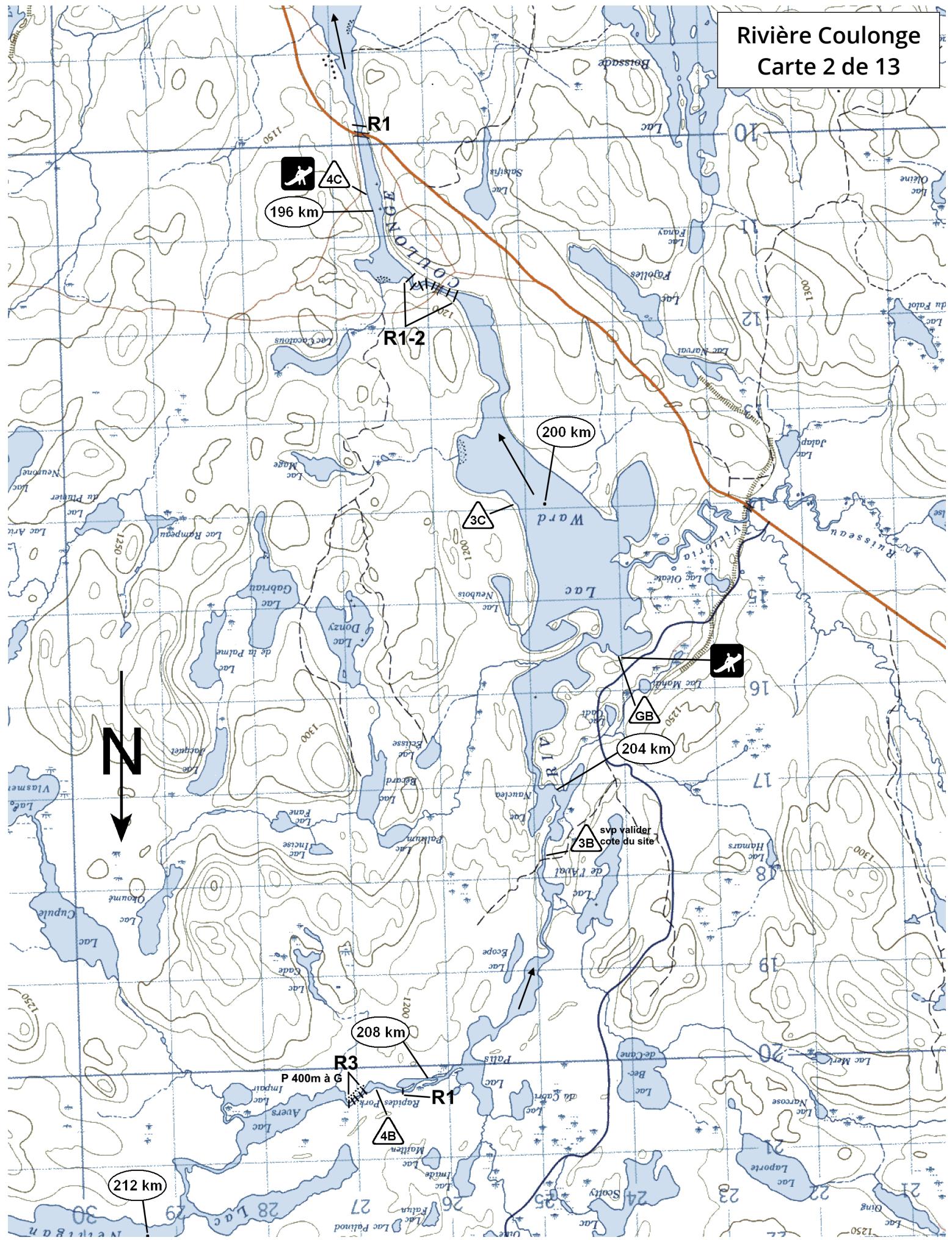


Rivière Coulonge

Carte 3 de 13

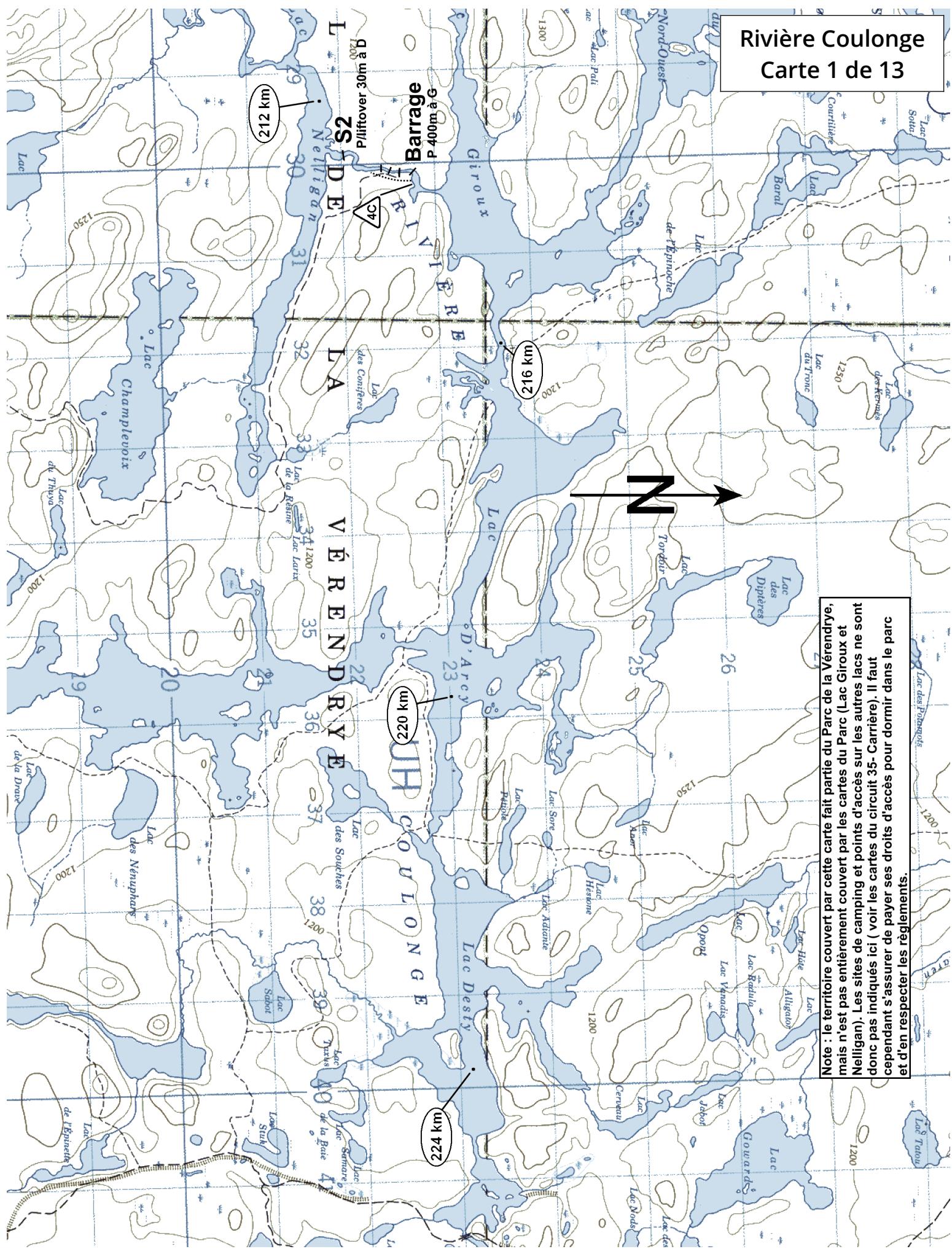


Rivière Coulonge
Carte 2 de 13



Rivière Coulonge

Carte 1 de 13



Note : le territoire couvert par cette carte fait partie du Parc de la Vérendrye, mais n'est pas entièrement couvert par les cartes du Parc (Lac Giroux et Nelligan). Les sites de camping et points d'accès sur les autres lacs ne sont donc pas indiqués ici (voir les cartes du circuit 35- Carrrière). Il faut cependant s'assurer de payer ses droits d'accès pour dormir dans le parc et d'en respecter les règlements.